



Comité de Pilotage

« Hauts de Provence Rhodanienne »

30 juin 2023, 15h00, Grignan

- Compte rendu des échanges -

Liste des participants :

Marie Pierre MONIER	Sénatrice de la Drôme	
Lucien STANZIONE	Sénateur de Vaucluse	
Lisette POLLET (représentée par Olivia GAZZANO)	Députée de la Drôme	olivia.gazzano@clb-an.fr
Elodie DEGIOVANNI	Préfète de la Drôme	
Violaine DEMARET	Préfète de Vaucluse	
Bernard ROUDIL	Sous-préfet de Carpentras	bernard.roudil@vaucluse.gouv.fr
Bénédicte MARTIN	Conseillère régionale Sud	bmartin@maregionsud.fr
Patricia PICARD	Conseillère régionale AURA	
David BOUVIER	Conseiller départemental 26	dabouvier@ladrome.fr
Christian MOUNIER	Conseiller départemental 26	christain.mounier@vaucluse.fr
Alexandre ROUX	Conseiller départemental 84	aroux.entreachaux@orange.fr
Xavier MARQUOT	CC POP	xavier.marquot@wanadoo.fr
Patrick ADRIEN	Maire de VALREAS	maire@mairie-valreas.fr
Anthony ZILIO	SMBVL / Maire de Bollène	maire@ville-bollene.fr
Bernard VALON	Pdt SI Drômois	
André BERNARD	Pdt ASA Canal Carpentras	
Maryannick GARIN	SID / Clansayes	m.garin@clansayes.fr
François GORIEU	DDT84	françois.gorieu@vaucluse.gouv.fr
Isabelle NUTI	DDT26	Isabelle.nuti@drome.gouv.fr
Olivier CROZE	DDT84	olivier.croze@vaucluse.gouv.fr
Caroline HENRY DE VILLENEUVE	DDT84	caroline.henry-de-villeneuve@vaucluse.gouv.fr
Stéphane ROURE	DDT26	stephane.roure@drome.gouv.fr
Georgia LAMBERTIN	Chambre d'Agriculture 84	
Michel BRES	OUGC84	

Sandrine ROUSSIN	Chambre d'Agriculture 84	Philibertsandrine8@gmail.com
Denis GUTHMULLER	Syndicat Côtes du Rhône	denis.guthmuller@hotmail.fr
Emmanuel OLIVARI	Chambre d'Agriculture 84	emmanuel.olivari@vaucluse.chambagri.fr
François DOLS	FRAPNA 26/84	francois.dols@orange.fr
Grégory COLLANGE	Syndicat RAO	dg@syndicat-rao.com
Annick MIEVRE	Agence de l'eau RMC	
Guénaëlle CORBIN	CNR	g.corbin@cnr.tm.fr
Pierre MEFFRE	CNR	p.meffre@cnr.tm.fr
Bertrand CHAREYRON	Chambre d'Agriculture 26	bertrand.chareyron@drome.chambagri.fr
Manon DUBLET	Chambre d'Agriculture 84	manon.dublet@vaucluse.chambagri.fr
Julie CHAMBOST	Département de Vaucluse	julie.chambost@vaucluse.fr
Mireille BRUN	Chambre Agriculture PACA	m.brun@paca.chambagri.fr
Stéphane LEVY-VALENSI	Collaborateur MP MONIER	mp.monier@senat.fr
Arnaud CHABOUD	Collaborateur MP MONIER	
Frédéric MAILLET	VP Canal de Carpentras	frederic@vmb.fr
Julie MAISONNEUVE	ODG Châteauneuf du pape	julie@chateauneuf.com
Florence BLANCHET	ODG Châteauneuf du pape	odg@chateauneuf.com
Sébastien LOUBIER	INRAE	sebastien.loubier@inrae.fr
Franck SOUCIET	SMBV AEygues	f.souciet@aegues.fr
Alexandre FREU	Préfecture de Vaucluse	alexandre.freu@vaucluse.gouv.fr
Jérôme PLANCHON	SDIS84	planchon.j@sdis84.fr
Fabien PAILLOUX	SDIS84	pailloux.f@sdis84.fr
Myriam ROBERT	Département de la Drôme	myrobert@ladrome.fr
Serge HUGOUVIEUX	ASA des Grès de Bollène	serge.hugouvieux@wanadoo.fr
Thierry PONCET	DRAAF AURA	thierry.poncet@agriculture.gouv.fr
Estelle RONDREUX	DREAL AURA	
Didier PITRAT	DREAL AURA	
Sandrine PIGNARD	Canal de Carpentras	sandrine.pignard@canaldecarpentras.com
Sophie LASAUSSE	SID	sophie.lasausse@siid.fr
Julien LECOLLINET	SCP	sulien.lecollinet@canal-de-provence.com
Fanélie MEYER	SCP	sanelie.meyer@canal-de-provence.com
Bertrand SAUGUES	SID/canal de Carpentras	bsaugues-hpr@canaldecarpentras.com

Introduction

Violaine DEMARET (préfète de Vaucluse) :

Salue la présence de parlementaires dont la participation était souhaitée par l'Etat

L'enjeu du projet HPR est de sécuriser les usages en préservant les ressources

Le Rhône n'est plus une ressource inépuisable (cf Etude AE), à nous de montrer que le projet HPR est compatible avec ce contexte.

HPR doit s'inscrire dans un cadre de réduction des prélèvements en particulier sur les ressources déficitaires

Propos liminaires :

André BERNARD (Président Canal de Carpentras) :

Le Projet HPR est entré dans une nouvelle étape au sein d'un long parcours.

Ce projet doit être considéré au regard de l'évolution du climat

L'agriculture doit pouvoir répondre au défi de l'adaptation et assurer notre souveraineté alimentaire

HPR répond aux enjeux d'économie d'eau, de partage et de sécurité, c'est un projet multi-usage même si l'agriculture en est le principal bénéficiaire direct

Les services de l'Etat sont remerciés pour l'attention qu'ils portent à ce projet.

Il y aura besoin de montages financiers complexes

Il s'agit bien d'un PTGE.

Bernard VALLON (Président du SI Drômois) :

C'est en effet une nouvelle étape pour le projet, avec l'arrivée du chargé de mission et l'engagement de l'étude de préfiguration.

Patricia PICARD (Conseillère régionale AURA) :

Ne pas oublier de recenser les besoins de l'industrie

Bénédicte MARTIN (Conseillère régionale SUD) :

HPR est essentiel pour l'agriculture et les milieux aquatiques

Le projet est ancien, il doit accélérer du fait du changement climatique

Le projet est coûteux il faut le structurer pour le rendre viable

Multi-usage à intégrer

Christian MOUNIER (Conseiller départemental 84) :

Le CD84 a beaucoup investi en hydraulique agricole dans le sud du département il faut que le nord en bénéficie à son tour. Le projet est coûteux, il faut qu'il soit viable et supportable par l'agriculture qui ne peut pas financer la totalité.

David BOUVIER (Conseiller départemental 26) :

Excuse Mme MOUTON (présidente du CD26)

Insiste sur l'importance de la protection de la ressource

Marie Pierre MONIER (Sénatrice de la Drôme) :

Revient juste d'une rencontre avec les producteurs d'abricots, la situation économique des agriculteurs est très difficile. Il faudra trouver des solutions pour les secteurs qui n'auront pas accès à l'eau du Rhône.

Importance du « multi-usage »

Etat d'avancement du projet et étapes à venir

Présentations de Bertrand SAUGUES, Chargé de mission HPR auprès du SI Drômois et de l'ASA du canal de Carpentras et de Julien LECOLLINET, service ingénierie de la Société du Canal de Provence, chargé de l'étude de préfiguration.

Voir présentations annexées au présent compte rendu

Réactions :

Bénédicte MARTIN :

Ne pas abandonner la possibilité de recourir à la ressource Durance (projet « Dentelles »)

Difficulté à mettre autant d'argent en laissant des gens au bord du chemin.

Patricia PICARD :

La région essaye d'accompagner les initiatives locales, il y a 2 projets financés par la région

A demandé il y a deux ans déjà de mettre toutes les initiatives ensemble et regrette que ça n'est pas été fait à ce stade le monde autour de la table

Il faut mettre de la cohérence.

Christian MOUNIER :

Les territoires auront tous besoin d'eau demain, est ce qu'on peut se permettre un projet à 18000 €/ha ? est-on capable déjà de financer le scénario le moins coûteux ?

Bertrand SAUGUES

Précise que le Projet HPR parfois entendu comme un projet d'adduction d'eau du Rhône est un projet à l'échelle de 82 communes, il inclue adducteurs et solutions locales.

Le chiffrage annoncé à ce stade par la SCP est la simple actualisation des coûts évalués par BRLi, l'objet de l'étude est précisément d'élaborer un ou plusieurs scénarios alternatifs optimisés.

Cette construction de scénarios alternatifs sera un processus itératif entre la Maîtrise d'ouvrage, les financeurs et les usagers.

Bernard VALON :

Le coût doit être relativisé à l'échelle de la durée de vie du projet, 22000€/ha ce se sont 550€/an/ha sur 40 ans.

Sébastien LOUBIER (INRAE) :

Dans les PTGE il y a trois volets :

- Les économies d'eau sans trop d'efforts : techniques, choix de cultures
- La question du sol et les solutions fondées sur la nature
- Le stockage/transfert ne doit être envisagé que lorsque les deux autres ont été traités.

La première question que poseront les financeurs : 20k€/ha ne pourraient-ils pas être mieux employés ?

Se préparer à la question : comment peut-on s'adapter autrement ?

Bénédicte MARTIN :

Il y a déjà beaucoup de travail fait pour s'adapter et faire des économies à la parcelle, l'Agence de l'Eau et le Conseil Régional financent cet aspect.

André BERNARD :

Les PTGE ont été conçus à partir de notre modèle

Il existe des marges de manœuvres, c'est vrai

Que se passera t'il si on ne fait rien ? combien cela coûtera à la collectivité ?

On espère d'autres sources de financement

Des solutions de production d'énergie peuvent être associées au projet pour participer à l'équilibre financier. Il y a encore de la richesse à créer sur ce territoire.

On doit parvenir à faire baisser le coût.

Il faut trouver tous les moyens pour ne pas laisser de côté des territoires.

Bertrand SAUGUES :

Précise que le projet vise à être globalement économe, y compris en comptant les prélèvements sur le Rhône. La sécurisation de nouvelles surfaces sera permise par les économies d'eau sur les surfaces irriguées actuelles

Anthony ZILIO (Maire de Bollène, pdt. Interco et SMBVL.) :

L'identification de la ressource est complexe, le manque de données est regrettable

La question des restrictions des prélèvements agricoles inquiète

Les connaissances sur la nappe du miocène font défaut.

Christian MOUNIER :

Le conseil départemental va financer une étude en collaboration avec l'université d'Avignon et l'INRAE pour améliorer la connaissance des nappes du département (1an ½ à 2 ans).

Annick MIEVRE :

L'agence de l'eau n'est pas là pour aider le développement des adducteurs et de l'irrigation mais pour permettre les économies d'eau sur les ressources en tension en connaissant les objectifs à atteindre.

Un PTGE doit se faire à l'échelle d'un bassin versant, on cherche à préserver la ressource à l'échelle du BV. Il y aura 3 PTGE pour les cours d'eau du territoire, il faudra en construire un pour le miocène. Il n'y aura pas de PTGE unique sur l'ensemble du périmètre HPR.

L'Agence de l'eau financera la substitution quand on aura épuisé les possibilités d'économies.

Les ASA ont le souci de réduire les prélèvements. La mobilisation de crédits pour accompagner les projets d'ASA n'est pas incompatible avec le projet HPR à plus grande échelle.

Bernard ROUDIL (sous-préfet de Carpentras) :

Les ASA sont toutes confrontées au problème de ressource, des projets sont en cours pour limiter les prélèvements.

Remercie les participants et propose de programmer le prochain comité de pilotage en Novembre avant de clore la séance.

Addendum : Les COPIL HPR, organisés jusqu'à présent par les services de l'Etat dans la Drôme et le Vaucluse seront désormais organisés par les maîtres d'ouvrage du projet : Syndicat d'Irrigation Drômois et ASA du Canal de Carpentras.

Rédaction : Bertrand SAUGUES, bsaugues-hpr@canaldecarpentras.com